

# Compte rendu séance Conseil Municipal du 06 juillet 2010

---

L'an deux mil dix, le six juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VILLERABLE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel BIGUIER, Maire.

---

*Le Maire ayant ouvert la séance, fait l'appel nominal et constaté le quorum, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : David RENAULT est désigné pour remplir cette fonction.*

---

**Membres présents** : Michel BIGUIER, Rose-Marie MAGNIEZ, Jean-Claude GAUTHIER, David RENAULT, Marie-Pierre VIANDIER, Hugues BINOIS, Anthony CHEVAIS, Hervé FOURNIER, Yvette GATIEN, Jean-Claude HUE BUCHERON, Maud JOUANNEAU, Jacques MARCHAL, Jean-Pierre MOREAU, Olivier MUREZ.

**Membre absent**: Dominique LAURENCEAU.

## **Point n° 1 : Subvention au titre du produit des amendes de police : travaux RD165 / VC4**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur l'acceptation d'une subvention au titre des amendes de police pour les travaux du carrefour RD165 / VC 4.

➤ *approuvé à l'unanimité.*

## **Point n° 2 : Décision modificative budgétaire**

La pénalité de remboursement anticipé de l'emprunt n'ayant pas été prévue au budget, il est demandé au Conseil Municipal de transférer la somme manquante, soit 3 475 €, du compte 022 au compte 66111.

➤ *approuvé à l'unanimité.*

### **Point n° 3 : Projet d'enfouissement des réseaux « rue du 8 Mai et rue des Blés » avec le SIDELC**

Le renforcement du réseau est obligatoire. Il peut soit se faire en aérien (comme actuellement), soit en sous-terrain en enterrant les lignes. Dans le second cas, il faudrait en profiter pour enterrer la ligne téléphone, ou tout du moins prévoir un fourreau pour le faire plus tard.

Lors de la réunion de la commission voirie avec le SIDELC, il a été émis l'hypothèse que les problèmes électriques survenus cet hiver pouvaient venir de la ligne haute tension qui coupe la rue du 8 Mai. Peut-être faudrait-il prévoir de l'enterrer elle aussi pour éliminer les problèmes.

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer pour ou contre le renforcement du réseau électrique.

➤ *approuvé à l'unanimité.*

Il est ensuite demandé au Conseil Municipal s'il est d'accord pour lancer une étude d'enfouissement des réseaux rue du 8 Mai et rue des Blés, sous conditions qu'ERDF enfouisse la ligne à haute tension.

➤ *approuvé à la majorité, 1 abstention, 13 pour.*

### **Point n° 4 : Projet d'extension de l'éclairage public**

Le projet coutera 245 € HT pour l'ajout d'une lampe et 660 € HT pour l'ajout d'un poteau et d'une lampe.

### **Point n° 5 : Projet de rénovation de la voirie communale**

Deux hypothèses sont proposées :

- soit faire la préparation cette année et les finitions l'an prochain, sachant qu'on ne pourrait reporter les finitions sous peine de devoir recommencer la préparation,
- soit en faire moins cette année, mais faire la préparation et la finition.

➤ *la seconde hypothèse est privilégiée à l'unanimité*

Les travaux choisis (par ordre d'urgence) sont :

- VC 2 – route de Bracueil,
- VC 5 – Orgie de RN 10 au 2<sup>ème</sup> STOP,
- VC 5 – Orgie du 2<sup>ème</sup> STOP à rue des Abeilles,
- Orgie – route de Vendôme.

Le Conseil demande de consulter les entreprises dès maintenant.

## **Point n° 6 : Remembrement : travaux connexes – désignation du maître d'œuvre**

Le remembrement touche sept communes dont Villerable. Pour suivre les travaux connexes (ajout/suppression de chemins, drainage...), les sept communes ont la possibilité de se regrouper en commission intercommunale, ou alors de gérer chacune les travaux la touchant directement. Si toutes les communes sont d'accord, elles pourront être maître d'œuvre de leur propre travaux ; dans le cas contraire, elles seront obligées de se regrouper en commission intercommunale.

Il est demandé au Conseil de faire un choix entre l'une ou l'autre solution, sachant qu'une commune a déjà statué pour le regroupement, et que les cinq autres souhaitent le contraire. Il est proposé que Villerable soit son propre maître d'œuvre :

- *approuvé à l'unanimité.*

## **Point n° 7 : Droit de préemption urbain**

Trois terrains sont à vendre rue de la Plaine et un terrain rue du 8 Mai. Le Conseil ne souhaite pas exercer son droit de préemption.

- *approuvé à l'unanimité.*

## **Point n° 8 : Matériel informatique pour la Mairie**

Deux devis de Somaintel et Crystal Group ont été étudiés. Le matériel proposé est équivalent, mais les garanties et le service de Somaintel est nettement supérieur.

Monsieur le Maire propose de choisir le devis de Somaintel :

- *approuvé à l'unanimité.*

## **Point n° 9 : Proposition de la Chambre d'Agriculture des propriétaires de l'association foncière**

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcé sur la proposition d'une liste de nom de la Chambre d'Agriculture.

- *approuvé à la majorité, 1 abstention, 13 pour.*

## **Point n° 10 : Désignation d'un délégué pour la commission intercommunale d'accessibilité**

Chaque commune doit mener une étude sur l'accessibilité aux personnes handicapées de ses infrastructures (bâtiments, voirie...). Cette étude doit être menée par un cabinet d'expertise compétent. Afin d'en diminuer les coûts, les différents Maires de notre communauté ont fait le choix de mutualiser cette étude. Une commission sera spécialement formée pour ce dossier. Michel BIGUIER, Maire de Villerable, en sera le président, mais il demande à une autre membre du Conseil de faire partie de cette commission pour représenter Villerable.

➤ *Jean-Claude GAUTHIER, second adjoint, fera partie de cette commission.*

## **Point n° 11 : Transport à la demande**

Avec le Conseil Général, chacun peut se déplacer pour 2 € (aller seulement), dans tout le département. Le Conseil Général encourage maintenant les communautés de communes à proposer la même chose au niveau local, toujours pour 2 €. Les gens pourraient s'inscrire la veille de leur transport. Ils seraient pris chez eux en minibus pour les emmener à l'endroit prévu. Le retour se ferait de la même façon. Les trajets et les horaires à l'étude seraient :

- Le vendredi matin pour le marché de Vendôme,
- Le mercredi après-midi,
- Le mardi après-midi.

## **Rapport de commissions**

### **SIVOS**

Le recrutement d'une secrétaire pour 10 H par semaine est en cours de finalisation.  
Le projet d'une nouvelle école à Villiersfaux avance.

### **Fêtes et cérémonies**

Le concert Loircord' a attiré 94 spectateurs.

## **Communications du Maire**

L'association Villerable Amitié est mise en sommeil.  
Un logement social, pour un couple avec un enfant, est disponible à Meslay.  
Le projet de modification du PLU avance. L'enquête publique commencera en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 23 heures 15.

**Prochain Conseil Municipal mardi 31 aout 2010 à 20 heures 30.**